



Avril 2013

## **Lettre d'information FO n°4 :**

**ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

**Agence française pour la biodiversité :** Après un flou important suite au premier rapport présenté le 19 février, des décisions plus précises ont été annoncées le 17 avril lors du Conseil National pour la Transition Énergétique. L'agence regrouperait dans un premier cercle l'AAMP, PNF, l'ATEN, la FCBN et dans son intégralité l'ONEMA (y compris les SD). L'ONCFS ne serait pas intégrée dans l'agence mais serait associée. Au niveau des financements, il n'y aurait pas de ressources complémentaires : 145 millions d'euros viendraient de l'ONEMA et 50 millions de subventions de l'Etat (dont 8 issus des opérateurs associés). Trois implantations principales sont prévues : Paris, Brest, Montpellier. Force Ouvrière est opposé à la création d'une telle agence dans cette configuration. Non seulement des moyens supplémentaires ne sont pas alloués aux missions de préservation de la biodiversité mais en plus cette agence sera un outil de la MAP (RGPP++). En effet, une circulaire du Premier ministre du 9 avril 2013 prouve que tout projet de création de nouvelle agence doit être destiné à faire des économies financiers et humains au détriment des missions de service public.

Télécharger le deuxième rapport de préfiguration [ici](#) et le diaporama de présentation [ici](#)

Télécharger la circulaire du Premier ministre du 9 avril sur les agences [ici](#) et le courrier de la FEETS-FO à la ministre sur la cohérence entre cette circulaire et l'agence [ici](#)

Télécharger deux documents sur le projet de loi biodiversité [ici](#) et [ici](#)

**Force Ouvrière rencontre le directeur de l'eau et de la biodiversité :** Une délégation de Force Ouvrière a rencontré le directeur de l'eau et de la biodiversité sur la situation des agences de l'eau. Cette réunion a été l'occasion d'aborder le sujet des effectifs, de la démarche budget base zéro, de l'évaluation modernisation de l'action publique, de la stratégie des agences, de l'agence biodiversité, du budget, de la journée de carence, du taux de promotion et du statut.

Télécharger le compte-rendu de Force Ouvrière [ici](#)

Télécharger le document de présentation de la mission confiée à un consultant extérieur [ici](#)

**Comité technique ministériel (CTM) du 4 avril et agenda social :** L'agenda social du ministère était à l'ordre du jour du CTM du 4 avril. Force Ouvrière est intervenu sur le dossier du statut des corps de l'environnement et des contractuels pour dénoncer l'enlisement de ces sujets. Concernant le statut des Techniciens de l'environnement, l'administration a indiqué avoir saisi la fonction publique pour procéder à une réforme statutaire sans procéder à une fusion de corps (avec les techniciens de l'agriculture)

Télécharger l'agenda social [ici](#)

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

**Les ressources des établissements en danger :** La direction du budget entend faire main basse sur les taxes affectées en abaissant le plafond des dépenses de 10%. Cette décision uniquement budgétaire peut avoir des conséquences sur les établissements qui perçoivent directement ou indirectement le bénéfice de ces taxes : Droit annuel de francisation des navires (Conservatoire du littoral), redevance des usagers de l'eau (Agences de l'eau) et redevance cynégétique (ONCFS).

Télécharger la lettre de cadrage budgétaire du Premier ministre [ici](#)

**Référé de la Cour des Comptes sur la gestion du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres :** La Cour des comptes a transmis un référé fin janvier auquel la ministre de l'écologie a répondu fin mars. Force Ouvrière relève certains points positifs mais reste vigilant ou circonspect sur d'autres aspects.

Télécharger le communiqué FO [ici](#)

Télécharger le référé de la cour [ici](#)

Télécharger la réponse de la ministre [ici](#)

**Rapport du Conseil Général de l'Ecologie et du Développement Durable sur le Parc du Mercantour :** Un rapport de décembre 2012 a été récemment publié. Il pointe notamment toutes les difficultés liées à la loi de 2006 et l'élaboration de la charte.

Télécharger le rapport [ici](#)

**Titularisation des agents contractuels :** Une réunion s'est tenue le 16 avril avec la DRH de l'écologie. Il a été présenté un report du calendrier, les dates des concours, la nature des épreuves, les dispositions pour la formation de préparation...

Télécharger le compte-rendu FO [ici](#)

**Comment faire des recours administratifs et contentieux :** Dans la vie administrative de tout agent, il arrive de devoir contester une décision qui lui est défavorable. Force Ouvrière met à la disposition de ses adhérents une assistance dans ce type de démarche.

Télécharger la note de Force Ouvrière [ici](#)

**Risques psycho-sociaux : les traumatismes des organisations du travail :** L'ensemble des services de l'Etat, services déconcentrés, administrations centrales, établissements publics, vivent de nombreuses réorganisations le plus souvent dictées par des impératifs budgétaires. Ce mouvement perpétuel est un facteur de risque important pour les agents. Force Ouvrière, notamment au Comité ministériel d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, porte haut et fort cette problématique afin de mettre l'administration devant ses responsabilités pour réduire des risques.

Télécharger le communiqué de Force Ouvrière [ici](#)

## Quelques documents intéressants

- Le calendrier des payes 2013 [ici](#)
- L'analyse Force Ouvrière de l'acte 3 de décentralisation [ici](#)
- L'analyse Force Ouvrière de la Modernisation de l'action publique [ici](#)
- Une note du Conseil d'analyse stratégique sur la gestion durable de l'eau [ici](#)
- Le rapport Lambert-Boulard sur les normes qui constitue une attaque contre les politiques publiques de défense de l'environnement notamment des DREAL [ici](#) ainsi qu'une analyse d'un des syndicats FO [ici](#)

**Pour toute remarque relative aux positions défendues  
par Force Ouvrière et pour toute question relative à  
votre carrière contactez nous**

Zaïnïl NIZARALY

[znizaraly@fets-fo.fr](mailto:znizaraly@fets-fo.fr) / 01 44 83 86 20

FEETS-FO, 46 rue des Petites Ecuries 75010 Paris

Ou remplir le bulletin d'adhésion en ligne [ICI](#)



---

## Bulletin d'adhésion

### Agents des établissements publics du ministère de l'écologie et du ministère de l'égalité des territoires

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière

NOM :

PRENOM :

CORPS/GRADE ou assimilé :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

TELEPHONE BUREAU :

TELEPHONE PORTABLE :

